

LIGNE 37

ST AGREVE -> TENCE ->

FIRMINY

RAUCOULES -> MONTFAUCON EN VELAY ->

LE CHAMBON/LIGNON

RAUCOULES -> MONTFAUCON EN VELAY ->

TENCE

INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 17/07/2020 A L'ADRESSE INDIQUEE CI-DESSUS

ELEVE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NOM DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE :

VILLE DE L'ETABLISSEMENT :

CLASSE (impérativement) :

REPRESENTANT(S) DE L'ELEVE

NOM/PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/VILLE :

TEL. FIXE :

PORTABLE :

MAIL :

NOM/PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/VILLE :

TEL. FIXE :

PORTABLE :

MAIL :

DOCUMENTS A FOURNIR

- * Un bulletin d'inscription par personne
- * IMPERATIVEMENT une photo d'identité (inscrire au dos le nom et le prénom concerné)
- * Un justificatif de domicile
- * Pour le règlement par prélèvement, merci de nous joindre un RIB et de compléter le mandat de prélèvement
- * Une enveloppe à votre adresse, pré-timbrée en 50g (**la carte vous sera envoyée 2ème quinzaine d'août**)
- * Tout document manquant empêchera le traitement de l'inscription

TARIF ANNUEL

Elève domicilié dans le département : **225 €**

Elève domicilié hors département : **450 €**

Etudiant : **450 €**

SUITE AU VERSO

MODE DE REGLEMENT

PAIEMENT ANNUEL : soit par chèque soit par prélèvement débité le 10/09/2020

Par chèque : règlement avec l'inscription, libellé à Autocars Jaccon.

Par prélèvement : merci de joindre un RIB et de compléter le mandat de prélèvement

Attention, tarif étudiant : paiement annuel uniquement

PAIEMENT AU TRIMESTRE : soit par chèque soit par prélèvement

Par chèque libellé à Autocars Jaccon, établir **3 chèques au moment de l'inscription** que nous mettons en banque aux dates ci-dessous.

Par prélèvement, merci de nous joindre un RIB et compléter le mandat de prélèvement (voir dates ci-dessous)

PERIODES	ELEVE HABITANT DANS LE 43	ELEVE HABITANT DANS LE 42	DEBIT
1er trimestre : sept/oct/nov/déc	90,00 €	180,00 €	LE 10/09/2020
2e trimestre : janv/fév/mars	67,50 €	135,00 €	LE 10/01/2021
3e trimestre : avril/mai/juin	67,50 €	135,00 €	LE 10/04/2021

POINT DE MONTEE (A COCHER)

SAINT AGREVE

- PLACE DE VERDUN
- LE PONT
- LA BATTERIE

LE CHAMBON SUR LIGNON

- CHAMP FLEURI
- PLACE DES BALAYES
- CEVENOL
- LES BARANDONS

TENCE

- RUE DES ECOLES
- PLACE DU CHATIAGUE
- SALETTES
- REOUZE
- HOTEL DE VILLE

MONTREGARD

- AULAGNY

MONTFAUCON EN VELAY

- LES VIGNES
- AVE DES CEVENNES
- AVE DU VIVARAIS

DUNIERES

- ROND POINT
- CENTRE

SAINT ROMAIN LACHALM

- CHAMBAUD
- MAIRIE

SAINT VICTOR MALESCOURS

- FARIDOUAY
- LE TREVE
- LA GARNE

SAINT JUST MALMONT

- LES GRANGERS
- RUE NATIONALE

RAUCOULES

- LA GARE
- LE BOURG
- LES LARDONS

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT (à compléter par Autocars JACCON)

.....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Autocars JACCON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AUTOCARS JACCON. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CRÉANCIER

Identifiant SEPA : FR16ZZZ677946 -
Adresse : Esplanade des Pénitents

Nom du débiteur : AUTOCARS JACCON
43190 TENCE FRANCE

DÉBITEUR

Nom du débiteur :

Adresse :

CP Ville : Pays :

IBAN

BIC

Prélèvement : Récurrent Unique

Joindre un RIB (Relevé d'identité bancaire)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à :

Le : / /

SIGNATURE du titulaire du compte